

CONGRÈS ACADÉMIQUE

Edito

Tous les syndiqués sont invités à participer au congrès académique les 25 et 26 février à Mur de Bretagne. Ces deux jours de débats démocratiques, une occasion pour penser collectivement les positions et revendications du SNES-FSU, préparent le congrès national du SNES à Marseille. Les amendements, motions ou contributions adoptés par un vote des congressistes seront ensuite défendus à Marseille par la délégation académique, élue à l'issue du congrès de Mur. Les rapports préparatoires, présentés dans l'US-Mag de janvier 2014, permettent des discussions préalables dans chaque S1, un délégué par « tranche » de 15 syndiqués étant ensuite désigné et mandaté pour le congrès académique. Si les débats sont publics, l'inscription est impérative pour les repas et l'hébergement.

Après la loi d'orientation et de programmation pour l'École votée en juillet, mais sans effet sur nos conditions de travail et de rémunération, la réécriture des missions et statuts des personnels est engagée, avec un axe pédagogique revendiqué par le Ministre. Pour le SNES-FSU, libérer du temps dans les services, revaloriser les carrières pour redonner de l'attractivité à nos métiers et susciter de l'intérêt auprès des étudiants sont les réponses ambitieuses attendues. Un front syndical fort, unitaire, offensif est à construire pour défendre les services publics et leurs missions dans la société, particulièrement auprès des jeunes pour le service public d'Éducation engagé avec tous ses personnels pour l'élévation des qualifications, un levier majeur d'émancipation et d'accès à l'emploi.

Le congrès académique, c'est bien ce moment particulier, dans la suite des stages de l'observatoire et des conseils syndicaux que nous organisons, pour débattre de ces sujets et faire entendre votre voix dans le SNES et la FSU.

Inscrivez-vous sans plus attendre pour recevoir une convocation ouvrant l'autorisation d'absence : c'est un droit syndical.

Gwénaél LE PAIH
6 février 2014



Du SNES-FSU Bretagne

Les 25 et 26 février 2014

Lac de Guerlédan

Programme

Mardi 25 février

9h00-9h45 : accueil

9h45-13h00 : ouverture du Congrès - débat général - présentation des Thèmes par les rapporteurs / Assemblée générale des retraités

14h15-18h00 : travaux des commissions sur les thèmes

20h30 : réunion des courants de pensée

Mercredi 26 février

9h00-13h00 : vote des Thèmes 1, 2 et 4

14h30-16h00 : vote du Thème 3 et du thème introductif / modifications statutaires.

16h30-17h00 : vote de la délégation au congrès de Marseille

Suivez en direct le congrès
du SNES- FSU Bretagne sur Twitter !
https://twitter.com/Snes_Bretagne

Vie scolaire / Orientation

Nous invitons particulièrement les COPSy, DCIO, CPE et AED à participer au congrès : des motions spécifiques seront présentées et votées.

Retraités

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale des Retraités de Bretagne **le mardi matin (25 février) à partir de 9h45**. Vous êtes aussi invité(e) à participer à l'ensemble des travaux qui se dérouleront sur les deux jours. N'oubliez pas de nous retourner le bulletin d'inscription.

Bulletin d'inscription

A retourner au S3 : SNES Bretagne 24, rue Marc Sangnier - 35200 RENNES ou par mail à s3ren@snes.edu

Nom - prénom :

Etablissement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail :@.....

Hébergement :

- mardi 25 soir : oui non

Repas :

- mardi midi : oui non

- mardi soir : oui non

- mercredi midi : oui non

Vous pouvez vous inscrire pour les 2 jours ou une seule journée.

Les membres de la CA académique sont membres de droit, mais doivent également s'inscrire.

Thème 1

Du collège au lycée, un tremplin vers la réussite

Le SNES porte l'ambition d'un second degré à la hauteur des enjeux de démocratisation du baccalauréat et d'élévation du niveau de qualification pour tous. Pour cela, **l'unité du second degré doit être réaffirmée**, tous les jeunes devant avoir accès à l'une des trois voies du lycée. Afin de favoriser leur réussite, comment les accompagner dans les différentes étapes qui marquent leur scolarité? Comment en penser les articulations, de l'entrée au collège jusqu'au supérieur, en dehors du modèle imposé par la Loi de refondation pour le cycle CM2-6ème ? La cohérence du second degré doit également se bâtir autour du **projet de culture commune** porté par le SNES : dépasser la hiérarchisation des disciplines ou des filières, donner davantage de sens aux apprentissages par leur mise en relation et le travail sur des objets d'étude communs : quelle traduction en donner au niveau de la construction des programmes ? A l'encontre de la logique « d'individualisation des parcours » et des multiples dispositifs expérimentaux qui brisent les repères communs, quelle diversification progressive des savoirs et des apprentissages mettre en œuvre pour permettre à tous les jeunes de réussir au collège puis au lycée, tout en construisant du commun ?

Thème 2

De l'ambition pour les personnels et nos métiers

Redonner le rôle principal aux acteurs (enseignants, CPE, COPsy, ASEN), voilà l'engagement du SNES. Comment assurer l'envie d'entrer dans le métier ? Développer les pré recrutements et intégrer les contractuels enseignants ? Comment s'appropriier la nouvelle formation initiale dans les ESPE ? Il est impératif que les personnels reprennent la main sur le métier, dans les instances (CA, CT, CHSCT, CAP), avec un véritable statut de l'élu pour les démocratiser et développer l'expérience éprouvée du paritarisme. **Nos missions et services changent rapidement, avec une surcharge de travail qui n'a pas été remise en cause par le MEN.** Comment faire prendre en compte cette réalité? Quels dispositifs (pondération, décharges, indemnités) revendiquer pour améliorer les conditions de travail ? Le maintien de la double évaluation reste une nécessité, la repenser n'est-elle pas une autre nécessité également ? Le gel de la valeur du point d'indice est insupportable, les indemnités (frais de déplacement, ISOE...) demeurent faméliques. Comment faire en sorte que les revendications salariales soient enfin entendues ? Que revendiquer pour aménager les fins de carrière ?

Thème 3

Penser des alternatives pour une société plus juste et solidaire

Croissance quasi-nulle en 2012 et 2013, avalanche de plans sociaux, maintien d'un taux de chômage élevé malgré les emplois aidés, stagnation ou baisse des salaires, hausse du taux de pauvreté... **La situation économique et sociale ne cesse de se dégrader.** Dans ce contexte, les exigences des organisations patronales, les reculs du gouvernement sur plusieurs mesures fiscales ainsi que la réduction « historique » des dépenses publiques et sociales programmée sur 2014-2017 sont des signaux inquiétants qui contribuent à faire le lit de l'extrême-droite! Or, **la sortie de crise passe par le développement des services publics et une protection sociale de haut niveau.** Le SNES se doit d'être à l'avant-garde de la construction des alternatives économiques et sociales crédibles pour une société plus juste et solidaire. Comment répondre aux préoccupations des salariés, des retraités et des jeunes ? Quelle politique salariale ? Quelle politique de logement ? Quelle politique fiscale pour préserver notre modèle social ? Quelle politique familiale ? Comment réhabiliter la laïcité ? Comment réaffirmer les droits et valeurs fondamentaux ?

Thème 4

Pour un syndicalisme offensif, porteur d'espoir et moteur de progrès social

Les organisations syndicales en mesure de faire contrepoids face au gouvernement n'ont pas réussi à s'entendre sur des réformes contestées (ANI, retraites, ...) alors que les syndicats "d'accompagnement" ont fait avancer conjointement leur position. **L'unification des forces syndicales reste d'actualité pour la FSU** qui entend contribuer aux débats économiques et sociaux du pays. Pour le SNES, créer ce nouvel outil syndical pourrait aussi s'envisager avec une structure confédérale. Comment préparer alors les prochaines élections professionnelles, tant dans l'Éducation que dans la FPT ? **La formation syndicale est un atout de notre syndicalisme de métier :** comment la développer, dans quelles directions ? Doit-elle être plus spécifique pour les S1 ? Comment faciliter la circulation des informations au sein du SNES ? En renforçant les S2 ? La communication du SNES doit-elle être renouvelée, tenir compte des réseaux sociaux ? Comment développer la syndicalisation des plus jeunes ? Et en fin de carrière, quels services syndicaux construire ?

Publication réalisée par :

Jean-Marc Cléry, Frédérique Lalys,
Gwénaél Le Paih, Joël Mariteau,
Christine Ouvrard, Fabrice Rabat.

Pour une journée ou les deux, inscrivez-vous !

Dès réception au S3 de l'inscription, nous vous enverrons une convocation à remettre à votre chef d'établissement (l'autorisation d'absence est de droit), ainsi que le programme détaillé et le plan d'accès au congrès.

